



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune
de Cartigny est convoqué en séance ordinaire
le lundi 14 octobre 2024 à 20h30
à la salle du Conseil municipal**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Nomination des responsables des locaux de vote pour 2025 ;
5. Résolution relative à la modification du règlement administratif du GISPAC ;
6. Délibération relative à la modification des statuts de l'ORPC Champagne ;
7. Rapports de commission ;
8. Propositions et questions.

Le Président

Johann Leresche

Cartigny, le 7 octobre 2024